LA FORMATION DES PROFESSIONNEL.LES DE L'ANIMATION

CPJEPS

Mention:

Animateur.ice d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle

Du 03 novembre 2025 au 02 novembre 2026 A Reims



L'éducation en mouvement!

FÉDÉRATION D'ÉDUCATION POPULAIRE

« Éduquer pour demain, s'engager pour donner plus de sens à l'action éducative locale! »

* Formation en cours d'habilitation

au service des projets d'accueil et d'animation enfance-jeunesse









LE CPJEPS



- Le CPJEPS est un diplôme professionnel d'animateur de niveau III.
- Il est obtenu par la validation de 3 blocs de compétences.

Il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale, dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.

Organisée sous forme modulaire, la formation permet, grâce à un positionnement initial, la construction d'un parcours individualisé de formation.

DESCRIPTIF CPJEPS EN BLOCS DE COMPETENCES

Sous réserve de l'habilitation par la DRAJES Grand Est

Bloc de compétences 1 (BC 1) : Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

Bloc de compétences 2 (BC 2): Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

Bloc de compétences 3 (BC 3): Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle

LA FORMATION

Organisation de la formation :

- Lundi au mercredi (hors vacances scolaires) : période en structure d'alternance
- Jeudi et vendredi (hors vacances scolaires) : période de formation au CREPS de Reims.
- Lundi au vendredi durant les vacances scolaires : période en structure d'alternance

Le tutorat



Pour chaque stagiaire, la structure d'alternance désigne un.e tuteur.rice (titulaire à minima d'un diplôme au moins égal au C.P.J.E.P.S) qui doit accompagner le.la stagiaire, le.la guider dans son projet et son parcours d'acquisition de compétences.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

L'animateur.ice d'activités et de vie quotidienne est une personne qui peut :

- Intervenir dans les temps péri et extra-scolaires, ainsi que dans le cadre de séjours : accueils collectifs avec hébergement. Il elle peut aussi se situer dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.
- Travailler avec une diversité de publics.
- Exercer dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) et du secteur privé (associations, structures commerciales...).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

✓ Être titulaire d'une attestation de secourisme : PSC 1 ou AFPS, PSE 1, PSE 2, SST, AFGSU 1 ou 2 (son absence ne bloque pas votre inscription).

APPRENTISSAGE



La formation est ouverte à l'apprentissage en partenariat avec le CFA Form'AS.

Les personnes de moins de 30 ans sont éligibles au contrat d'apprentissage. Pas de limite d'âge pour les personnes ayant une Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé, et les sportifs de haut-niveau.

Le contrat d'apprentissage assure une prise en charge totale du coût de la formation et permet d'avoir le statut de salarié(e) apprenti(e).

Préinscription en ligne sur : https://formas67.ymag.cloud/index.php/preinscription

RENSEIGNEMENTS 03 88 28 00 05

contact@form-as.fr www.form-as.fr Au service du développement de l'action éducative depuis plus de 70 ans.



ORGANISATION DE LA FORMATION

LIEU DE FORMATION

CREPS route Bezannes, 51100 Reims

Lieu décentralisé dans le cadre de certaines semaines de formation

Pour un parcours complet :

498 heures de formation en centre 5650 € + 13€ d'adhésion.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Modalités de financement (contacter les Francas pour toute demande spécifique):

- Salariés : CPF de transition professionnelle, OPCO, etc.
- Apprentissage
- ... + d'informations sur le dossier d'information

05 mai 2025

Ouverture des inscriptions

23 mai 2025.

de 10h à 11h, réunion d'information

Une formation accessible aux personnes en situation de handicap, avec un parcours individualisé de formation, une équipe de formateurs qualifiés, un référent handicap au sein du Centre de Formation.

15 septembre 2025

Fin des inscriptions (cachet de la poste faisant foi)

03 novembre 2025

Début de la formation en centre CREPS de Reims Route de Bezannes 51100 Reims

Renseignements et inscriptions

Union Régionale des Francas du Grand-Est 29 rue Taittinger 51100 Reims

> contact@francas-grandest.fr 03 26 85 55 18